

Fondation du patrimoine

Créée par la loi du 2 juillet 1996 et reconnue d'utilité publique, la Fondation du Patrimoine est le premier organisme national privé indépendant qui vise à promouvoir la connaissance, la conservation et la mise en valeur du patrimoine non protégé par l'État.

1 Organisation :

La Fondation du Patrimoine est une organisation décentralisée. Son action s'appuie sur un réseau de délégués départementaux et régionaux, tous bénévoles.

2 Moyens d'action :

Pour son action, la Fondation du Patrimoine dispose d'instruments très incitatifs.

Le **label** facilite la restauration de bâtiments appartenant à des propriétaires privés. Il peut permettre à ses bénéficiaires d'obtenir des avantages fiscaux.

La **souscription** permet de mobiliser le mécénat populaire en faveur de projets de sauvegarde du patrimoine public ou associatif.

FONDATION



DU
PATRIMOINE

Fondation du Patrimoine
Délégation régionale d'Île-de-France
Hôtel de Vigny
10, rue du Parc Royal
75003 PARIS
Tél. : 01.40.70.11.68
www.fondation-patrimoine.com



Eglise Réformée de la Bastille
7 Bis Rue du Pasteur Wagner
75011 PARIS
Tél. : 01.47.00.47.33 ou 01.48.06.02.24
lescantates@lescantates.org

MEMBRES FONDATEURS

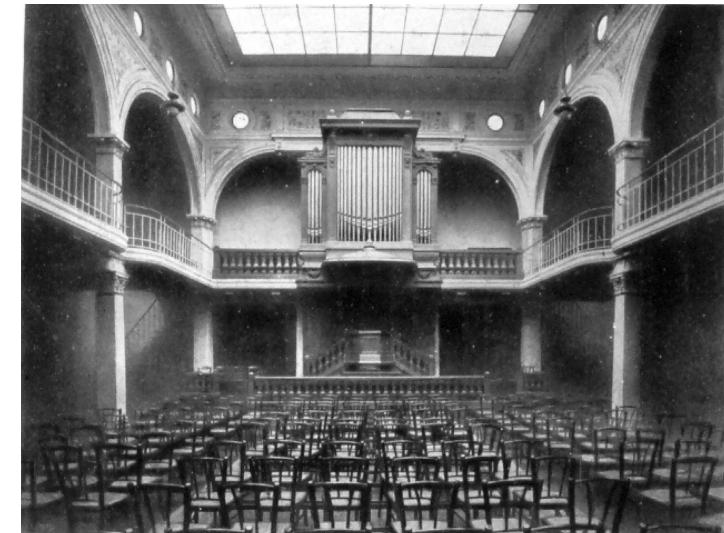
- AXA
- Bellon S.A (Sodexho-Alliance)
- Crédit Agricole S.A.
- Vivendi
- Fimalac
- Danone
- Devanlay
- Fondation Électricité de France
- Indreco
- L'Oréal
- Michelin
- Shell France
- Parcs et Jardins de France
- Fédération Française du Bâtiment

FONDATION



DU
PATRIMOINE

Soyons acteurs de la sauvegarde
de notre patrimoine



Réalisation : Fondation du Patrimoine - Clichés : Mairie Temple du Foyer de l'Ame

Restauration de l'Orgue
du Temple du Foyer de l'Ame
(Paris)

RESTAURATION DE L'ORGUE DU TEMPLE DU FOYER DE L'AME



Réalisé en 1907 par les héritiers de Cavaillé-Coll, le grand nom de la facture d'orgue française, cet orgue a malheureusement subi dans les années 60 de très nombreux ajouts, transformations qui l'ont définitivement privé de ses couleurs originales, modifications qui ont en outre empêché que l'instrument soit convenablement entretenu.

Un édifice unique à Paris

À deux pas de la Place de la Bastille, à la jonction des boulevards Beaumarchais et Richard-Lenoir est installé depuis un siècle le temple protestant du Foyer de l'Âme. La rue, autrefois rue Daval, porte maintenant le nom de celui qui insuffla à ce lieu spiritualité, éducation, culture : le Pasteur Charles Wagner.

Le temple qu'il fit construire reflète complètement sa conception humaniste de son fondateur : un lieu très simple, baigné de lumière par sa grande verrière, rythmé par les piliers qui étaient sa galerie supérieure, un «Foyer» à taille humaine, sobre, propice à l'écoute. Le Foyer de l'Âme tranche nettement sur les constructions religieuses de son époque : sa façade est résolument laïque et se conforme au modèle des immeubles à appartements caractéristiques des Grands Boulevards au tournant du XX^e siècle. Ni solennité ni référence historique de type néo-gothique.

À l'intérieur, l'esthétique traduit l'époque : verrière, balustrades métalliques, décos en céramique... Ce temple est le seul, à Paris, à témoigner de cet esprit de son temps, celui des Grands Magasins, en particulier du Bon Marché, qui marquent si fortement l'architecture «nouvelle». Enfin, le point de focalisation de la salle, c'est la chaire et l'orgue qui la coiffe dans une disposition à l'Allemande, rare en France où il s'installe habituellement au-dessus de l'entrée.

Un projet musical pour faire vivre cet orgue

Depuis 2000, des musiciens issus des orchestres baroques actuels ont instauré autour de cet orgue une intégrale de cantates de Bach. Si l'usure n'en est apparue que plus nettement, appelant d'urgence une restauration complète, cette initiative a rassemblé musiciens et auditeurs autour de l'instrument pour le jouer et l'entendre.

Cette restauration redonnera à l'orgue du Temple du Foyer de l'Âme son équilibre d'origine. Dorénavant accordé au diapason des instruments anciens, il pourra explorer le répertoire concertant du XVIII^e siècle, faire rayonner l'importante littérature de cantates propre à l'histoire musicale du Protestantisme et bien sûr la musique pour orgue seul de Bach et de ses contemporains. Inauguration au printemps 2008.

Site internet du projet musical: www.lescantates.org



En participant, même modestement, au financement des travaux, chacun d'entre nous peut contribuer à donner à cet orgue une nouvelle vie.

Adressez vos dons, en remplissant le bon de souscription joint, à la **Fondation du patrimoine**. Même modeste, ce geste, si vous êtes nombreux, assurera la réussite de cette restauration.

Apportez votre soutien à la Fondation du patrimoine pour la restauration de cet orgue, Et bénéficiez d'une réduction d'impôt

Bon de souscription

Oui, je fais un don pour aider à la restauration de l'orgue du Temple du Foyer de l'Âme (chèque à l'ordre de « Fondation du Patrimoine - Orgue du Foyer de l'Âme »)

Mon don est de : euros et je bénéficie d'une économie d'impôt.

Pour les particuliers, votre don est déductible de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable.
Pour les entreprises, déduction de l'impôt sur les sociétés, à hauteur de 60 % du don dans la limite de 5 pour mille du chiffre d'affaires H.T.
Tout don donnera lieu à l'envoi d'un reçu.

NOM OU SOCIETE.....
ADRESSE.....

Coupon réponse à renvoyer à : **Fondation du patrimoine**
Délégation régionale d'Ile-de-France
10, rue du Parc Royal 75003 PARIS